

# Critères d'évaluation

L'évaluation sert à déterminer l'admissibilité (minimum 60 %) et sert d'indicateur pour aider à établir le montant du soutien financier accordé.

<b>NATURE DU PROJET</b>	
<p><b>Atteinte des objectifs</b>                      Le projet permet à la population d'être davantage active par la pratique libre ou encadrée du loisir, du sport, du plein air ou de l'activité physique.                      Le projet vise le développement, la croissance ou l'amélioration de la qualité de l'offre de services en matière de loisir, de sport, de plein air ou d'activité physique.                      Le projet est une nouvelle initiative ou la bonification d'une initiative existante.                      Le projet est cohérent avec la mission et les mandats prioritaires de LSAT.</p>	Obligatoire
<p><b>Rayonnement, envergure et accessibilité</b>                      Déploiement du projet.                      Type de clientèle visée                      Nombre de participants attendus.                      Le projet sera offert gratuitement ou facilement accessible à la clientèle.                      Type de pratique favorisée par le projet (libre et spontanée ou organisée).                      Il y a un plan pour promouvoir le projet.                      Le projet respecte les principes relatifs à l'accessibilité universelle.</p>	25 %
<p><b>Pertinence et efficience</b>                      Le projet répond à une demande réelle.                      Le projet propose une utilisation efficiente des ressources pour atteindre les objectifs.                      Le projet est réalisé en fonction des normes et bonnes pratiques reconnues dans son domaine de réalisation.</p>	30 %
<b>PÉRENNITÉ</b>	
<p>Le projet est réalisé dans une optique de pérennité.                      Le projet est structurant.                      Le projet a un objectif de développement ou d'initiation à une nouvelle pratique.                      La continuité est déjà planifiée et la viabilité sans un soutien financier récurrent de LSAT est démontrée.</p>	20 %
<b>PLAN DE RÉALISATION</b>	
<p><b>Mobilisation</b>                      Des partenaires du milieu (publics ou privés) sont impliqués dans la réalisation du projet.                      Les sources de financement sont variées.                      Implication de bénévoles et engouement de la communauté autour du projet.</p>	20 %
<p><b>Présentation de la demande</b>                      Crédibilité de l'organisme promoteur.                      Le projet clairement défini et réaliste.                      Le montage financier est réaliste.                      Tous les renseignements et documents nécessaires sont fournis.</p>	5 %